

## Bonhôte Asymétrique

Fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du type «autres fonds en placements traditionnels» subdivisé en compartiments suivants :

**Bonhôte Asymétrique – Obligations (CHF)**

**Bonhôte Asymétrique – Global (CHF)**

Dissolution

CACEIS (Switzerland) SA, Nyon, en tant que direction du fonds **Bonhôte Asymétrique** (ci-après le « Fonds »), et CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, en tant que banque dépositaire, informent les investisseurs de leur décision de dénoncer le contrat de placement du Fonds, ceci conformément aux articles 96 al. 1 let.a LPCC, 116 al. 1 let.a OPCC et paragraphe 26 al. 2 et 4 du contrat de fonds. Le fonds compte aujourd'hui deux compartiments : Bonhôte Asymétrique - Obligations (CHF) et Bonhôte Asymétrique - Global (CHF).

A compter de ce jour, il ne peut plus être émis ou racheté de parts (art. 97 al. 1 LPCC). La liquidation sera entreprise sans délai et les investisseurs auront droit à une part proportionnelle du produit de liquidation.

Le remboursement final des parts ne pourra intervenir qu'avec l'accord de l'Autorité de surveillance (art. 116 al. 3 OPCC). La direction du fonds et la banque dépositaire informeront les investisseurs au terme de la liquidation du Fonds du montant correspondant au produit final de liquidation, par un avis édité dans l'organe de publication du Fonds.

Nyon, le 25 janvier 2023

La direction de fonds : **CACEIS (Switzerland) SA,**  
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon

La banque dépositaire : **CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse**  
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon